



HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ

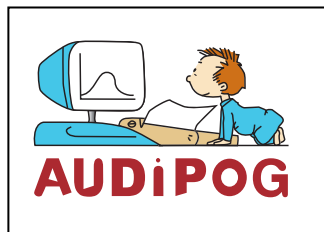
---

## EVALUATION DES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

AUDIPOG - organisme agréé par la HAS pour l'EPP – atteste que le **Dr XY** inscrit au Tableau de l'Ordre Départemental des Médecins «n° d'inscription» a accompli le programme d'amélioration des pratiques professionnelles :

*« titre du programme ».*

Faculté de Médecine RTH Laënnec, Lyon, le



Dr Bernard MARIA  
Président de l'OA

---